



Ce document a été numérisé par le CRDP
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel

MENTION COMPLEMENTAIRE COLORISTE PERMANENTISTE
 GRILLE D'EVALUATION / BAREME DE NOTATION (document jury)

E2 : 2^{ème} PARTIE : Réalisation d'effets de couleurs - Durée 3 h.

JOUR :	DATE :	HEURE :
--------	--------	---------

NOMS des CORRECTEURS	FONCTIONS	Votre SIGNATURE

COMPETENCES	INDICATEURS	BAREME	N° CANDIDATS			
C 1.2 Assurer l'accueil et le suivi du client	Attention portée au modèle	2				
C 2.2 Planifier les activités de sa compétence	Organisation dans le temps Organisation dans l'espace	2				
C 3.5 Concevoir et réaliser des effets de couleur par méchage, dégradés de couleurs	Sélection des produits (0,5) Respect des consignes du fabricant pour la préparation (0,5) Préparation adaptée de la chevelure (0,5) Maîtrise des techniques (2) Prise en compte des conditions d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie (1,5) Conformité du résultat aux prévisions du candidat (voir fiche) (*) (3)	8				
C 3.3. Mettre en œuvre des techniques de soins capillaires	Choix adapté des produits et des techniques (1) Maîtrise des techniques d'application et de soins capillaires (1) Utilisation rationnelle des produits (1)	3				
C 3.2 Concevoir une coiffure personnalisée	Mise en valeur du modèle (1) Mise en valeur de la forme et du volume de la coiffure (1) Mise en valeur de la forme, des volumes par des effets de couleur (1) Créativité de la réalisation (2)	5				
Pénalités*						
TOTAL		20				

(*) Si non conformité à la définition de l'épreuve (transformation totale, 3 couleurs, couleur d'oxydation ou décoloration) : - 2 par critère